



LES UNITES PASTORALES

Fascicule 1

VISEE ET MISSION DES UNITES PASTORALES
EN BRABANT WALLON

Document d'orientation pastorale
pour le Vicariat du Brabant wallon

Mars 2017



Edition revue et modifiée

Le Christ a confié à son Église la mission d'annoncer l'Évangile. Dans un contexte où la foi ne se transmet plus comme un héritage allant de soi, les communautés chrétiennes ne peuvent se contenter d'attendre qu'on vienne vers elles. Si importante que soit une « pastorale d'accueil », il nous faut intégrer résolument une « pastorale de la proposition »¹. Au-delà de ceux qui fidèlement rejoignent nos assemblées, il s'agit en effet de proposer largement la foi au Ressuscité à tous ceux dont le Christ lui-même est à la recherche. « *L'Église n'existe pas pour elle-même mais pour évangéliser* » disait Benoît XVI². Elle est appelée à « *porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité, et par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même* »³. Nombreuses sont les manières dont cette « évangélisation » cherche aujourd'hui à se déployer de façon renouvelée au cœur des mutations sociales et culturelles que nous connaissons.

La paroisse a toujours été un des lieux importants de cette annonce. Bien sûr, elle n'a jamais couvert à elle seule l'ensemble des initiatives que suppose l'évangélisation. Si donc il ne faut pas tout demander aux paroisses, cependant, dans leur mission propre de proximité, d'ouverture et d'accueil fraternel à tous, les paroisses continuent de présenter des atouts majeurs et spécifiques pour l'annonce de la foi. Mais - ajoute le Pape François - pour qu'elles soient signes d' « *une Église qui trouve de nouvelles routes, qui est capable de sortir d'elle-même et d'aller vers celui qui ne la fréquente pas, qui s'en est allé ou qui est indifférent*⁴ », il faut oser de nouvelles façons de « faire paroisse » ensemble.

Le 9 mars 2013, j'avais publié un document de travail intitulé « *Chantier Paroisses* ». Il invitait les prêtres, diacres, animateurs pastoraux nommés en paroisse, ainsi que les Équipes d'animation paroissiale et les divers chrétiens engagés dans les paroisses du Brabant wallon, à discerner ce que l'Esprit-Saint pourrait lancer comme appels nouveaux aux paroisses de notre région. Pour mieux rejoindre ceux vers qui un nouvel élan missionnaire nous envoie, les paroisses étaient appelées à établir

¹ Mgr Claude DAGENS, *Proposer la foi dans la société actuelle - Lettre aux catholiques de France*, 1^{ère} partie, 3.2, 1996.

² Benoît XVI, Angelus du 24 octobre 2010.

³ Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, 1975, n°18.

⁴ François, Interview à la revue *Civiltà Cattolica*, septembre 2013.

progressivement entre elles une plus grande collaboration au sein d'« Unités pastorales ». L'enjeu de fond était bien précisé : partager une joie de croire et non d'abord des structures à réformer.

Il est heureux de constater que ce chantier des Unités pastorales a pris corps rapidement. Il n'est pas terminé. Ce temps de mise en route nous conduit à publier ce nouveau document. Il se présente sous forme de deux fascicules.

Le premier réexplique les défis auxquelles les paroisses sont confrontées aujourd'hui ainsi que les motivations et la visée missionnaire des Unités pastorales. Il décrit la manière dont la coresponsabilité de tous va s'y exercer.

Le second, plus technique, précise le processus de mise en œuvre d'une Unité pastorale ; la mission des personnes et les instances qui en assurent l'animation.

+ Jean-Luc Hudsyn

Des défis nouveaux pour la paroisse

De nouvelles façons de collaborer entre paroisses sont apparues dans les diocèses⁵. Les raisons en sont multiples et nous interpellent. Ces « remodelages paroissiaux » entendent relever de nouveaux défis auxquels l'Église est confrontée. Ces défis nous concernent nous aussi, Église catholique en Brabant wallon.

1. La notion d'appartenance à un territoire a évolué

L'intuition qui au fil des siècles a présidé à la création des paroisses était d'établir partout dans l'espace une présence d'Église et une pastorale de proximité. Liées à la notion de territoire, les paroisses sont, par le fait même, tributaires de la manière dont chacun se situe par rapport à cette donnée territoriale.

Il y a peu de temps encore, on était clairement de tel village ou de tel quartier : cette appartenance à un lieu bien circonscrit jouait un rôle essentiel dans l'identité des personnes. En ces temps de plus grande urbanisation, même dans les régions plus rurales du Brabant wallon, ce sentiment d'appartenance à un lieu donné s'est modifié. La facilité de déplacement et une répartition rationalisée des services autour de centres urbains ou semi-urbains nous font vivre des allées et venues multiples entre lieu de travail, grandes surfaces, centres sportifs, écoles, centres médicaux et hospitaliers, centres culturels et lieu de résidence.

L'attachement au quartier ou au village demeure. Mais le rapport au terroir, en revanche, se vit autrement. C'est d'autant plus vrai dans notre région où plus de la moitié des habitants de la province ne sont pas natifs du Brabant wallon. Le village reste pour certains porteur de souvenirs d'antan encore bien ancrés dans leur mémoire. Pour d'autres, il est le lieu qu'on a volontiers adopté en participant à la fête de quartier ou au Grand Tour local. Cela n'empêche pas pour autant de sentir tout-à-fait « *chez soi* » dans le village d'à côté où se trouve l'école des enfants, ou dans un

⁵ Cf. la revue *Lumen Vitae*, janvier-février-mars 2012 sur *Les regroupements paroissiaux - Bilan et perspectives*.

monastère des environs qu'on apprécie, ou dans le centre urbain tout proche dont on parcourt régulièrement les rues pour ses achats ou ses loisirs. Sans compter que pour plusieurs, le Brabant wallon n'est qu'un dortoir, et que pour d'autres... "il n'est qu'à trois heures de Rome"⁶ !

Les paroisses du Brabant wallon se doivent de tenir compte de cette autre façon d'habiter le territoire.

2. Toutes les paroisses ne peuvent plus remplir à elles seules leur mission : être chacune pastoralement « pour tout » et « pour tous »

La paroisse a comme spécificité d'« être une subdivision territoriale du diocèse érigée par l'évêque qui y garantit *pour tout* et *pour tous* la mission que le Christ a confiée à l'Église »⁷. Autrement dit, elle est censée « *offrir au tout venant l'essentiel, ou du moins le minimum nécessaire pour devenir chrétien et faire Église, de la naissance à la foi par le baptême à l'entrée dans la Vie par les funérailles* »⁸. Dans cette perspective, on est en droit d'attendre de chaque paroisse ces trois grandes missions confiées par le Christ à son Église⁹ :

- **Annoncer la Parole et faire grandir la foi de tous** : par le catéchuménat, la catéchèse permanente des enfants, des jeunes et des adultes, la préparation aux divers sacrements, le soutien spirituel...
- **Célébrer la foi** : par l'assemblée eucharistique dominicale, la célébration des sacrements, la vie de prière, la vie liturgique sous ses différentes formes.

⁶ Cf. D. BERLINER, O. SERVAIS, S. SOETE, *Brabant wallon et identité*, Louvain-la-Neuve, février 2009, p. 27.

⁷ A. BORRAS, *Les communautés paroissiales – Droit canonique et perspectives pastorales*, Cerf, 1996, p. 69.

⁸ ID., « Paroisse et territoire : l'émergence de « pôles paroissiaux », in *L'Année canonique*, tome LII, 2010, p. 210. D'où l'expression maintenant largement répandue de cet auteur : « *La paroisse, c'est l'Église en un lieu pour tous, pour tout et par tous* ».

⁹ Ces trois missions de la paroisse sont déjà évoquées dans le *Dossier du Vicariat du Brabant wallon - n° 7*, janvier 1998, *Les Equipes d'animation paroissiale*, p. 9

Voir aussi l'encyclique *Deus caritas est* de Benoît XVI : « *La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche: annonce de la Parole de Dieu (kerygma-martyria), célébration des Sacrements (leitourgia), service de la charité (diakonia). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre* », n° 25a.

- **Témoigner d'un Dieu qui est communion** : par la vie fraternelle, le souci des malades, l'entraide et la solidarité, le partage avec les pauvres d'ici et d'ailleurs, la communication et l'information, la communion avec l'Église plus large, l'envoi de tous comme témoins du Christ au cœur du monde.

Mais dans les faits, force est de constater que bien des paroisses en Brabant wallon ne peuvent assurer pleinement *à elles seules* ces trois missions. Les raisons en sont multiples : la baisse de la pratique, la dispersion occasionnée par le nombre encore important de messes dominicales, le manque de ressources humaines et pastorales au sein de certaines paroisses, mais aussi les charismes particuliers que demande l'annonce de la foi dans un contexte de nouvelle évangélisation. D'où l'intérêt, sinon la nécessité des Unités pastorales. Leur visée est précisément de favoriser une collaboration concertée et structurée entre paroisses : on y met en synergie les potentialités de plusieurs paroisses en vue de répondre aux appels réitérés que lance l'Église en vue d'une pastorale missionnaire renouvelée.

3. Une perspective plus missionnaire pour les paroisses

Des initiatives à mettre en œuvre ensemble

Des chrétiens de chez nous - jeunes, jeunes foyers, familles, personnes redécouvrant la foi, nouveaux baptisés ou confirmés, chrétiens conscients de leur responsabilité dans la vie du monde, etc. - expriment des attentes qu'on ne peut pas ne pas entendre¹⁰. Pour grandir eux-mêmes dans la foi, pour y éveiller leurs enfants et leurs jeunes, ils ont soif, entre autres, de célébrations regroupant des assemblées plus porteuses par la qualité de la liturgie (chant, chorale, liturgie de la Parole adaptée aux enfants, participation plus grande) et où les enfants, les jeunes, les familles se sentent soutenus dans leur foi parce qu'ils ne se retrouvent pas dans des assemblées clairsemées où ils sont quasi les seuls de leur génération.

¹⁰ Lors de sa première rencontre en juin 2012, le Conseil pastoral du Brabant wallon qui rassemble des chrétiens principalement laïcs, d'horizons et d'engagements très divers, a fortement souligné l'importance de cette attente pas assez rencontrée.

Dispersés dans un monde où le témoignage de sa foi demande légitimement soutien et encouragement, beaucoup ressentent en effet la nécessité de rassemblements d'Église plus importants en nombre de participants et en moyens investis. Des rencontres, des célébrations, des démarches créatives donnent envie de dire à d'autres « *Venez et voyez* », motivent de jeunes chrétiens à y inviter d'autres jeunes. Des parents d'enfants de la catéchèse et des adultes qui se préparent à un sacrement peuvent y découvrir le visage d'une Église vivante et chaleureuse - et de fait, c'est là qu'on voit naître régulièrement aujourd'hui des parents qui demandent pour eux-mêmes le baptême ou la confirmation... Le défi à relever ensemble est de donner aux paroisses cette visée missionnaire dans l'esprit d'une évangélisation renouvelée. Encore faut-il s'en donner les moyens. Le partage des charismes et des ressources entre plusieurs paroisses se révèle en bien des lieux comme la condition indispensable pour une annonce de la foi créative, crédible et féconde.

Il y va de l'identité même des paroisses. Elles ont en partage la mission qui est celle de toute l'Église : être « *comme un sacrement du Christ* »¹¹, signes repérables, proches, lisibles de son amour bienveillant pour tous, « *pour ceux qui sont proches comme pour ceux qui sont loin* » (Cf Ep 2,17).

Une mission propre à chaque paroisse

En même temps, être signe du Christ, « faire signe » en son Nom, cela passe - comme Il l'a fait lui-même - par un souci et une attention aux personnes, dans une réelle proximité. En ce sens, même les paroisses les plus petites ont un rôle irremplaçable d'« avant-postes » ecclésiaux et missionnaires de par leur présence au sein des villages et des quartiers.

Les paroissiens y sont bien placés pour faire rayonner la Bonne nouvelle de l'amour de Dieu pour tous : en visitant les malades et les maisons qui connaissent une naissance ou un deuil ; en organisant localement des moments de prière ou de partage de la Parole ; en écoutant ceux qui ont soif de pouvoir parler en confiance ; en étant attentifs à la solidarité avec les plus démunis ; en participant aux initiatives de convivialité locale, etc.

¹¹ Cf. Vatican II, *Lumen Gentium* n° 1 et 48.

Chaque paroisse garde donc une mission propre, même si elle est appelée à collaborer avec d'autres paroisses dans un certain nombre de domaines de la pastorale.

Porter la mission tous ensemble

Sur le territoire des paroisses, d'autres réalités ecclésiales permettent de vivre une rencontre du Christ : communautés diverses, sanctuaires et lieux de pèlerinages, lieux de ressourcement, équipes, mouvements... Des cheminements et des sensibilités spirituelles caractéristiques de ce temps peuvent y trouver où étancher leur soif d'eau vive.

Leur mission est complémentaire à la mission des paroisses. En tout cas, elle devrait l'être. Car si ces autres réalités d'Eglise se vivent en relation de concurrence avec les paroisses ou si les paroisses s'en distancient sous prétexte qu'ils viennent « *mettre leur faux dans la moisson d'autrui* »¹², c'est le témoignage, la communion et la crédibilité de l'Église même qui sont mis à mal. Il en va de même quand les « clochers » sont en rivalité entre eux. L'urgence de la mission ne peut se le permettre.

Les Unités pastorales veilleront donc à être en lien fraternel avec les lieux de vie ecclésiale présents sur leur territoire - particulièrement les monastères, les communautés religieuses ou autres, les sanctuaires, les maisons de retraite. Dans une relation de réciprocité et de complémentarité, on valorisera ce que le rayonnement de ces lieux-sources peut apporter à l'Unité pastorale tout en respectant leurs engagements et leur charisme spécifiques.

¹² Catherine VINCENT, *Concurrence et esprit de clocher*, Fêtes et Saisons, mai 2012, *L'Avenir de la paroisse*, p. 1

Vers des regroupements de paroisses en « Unités pastorales »

En avril 2012, le Collège des doyens a fait une session de deux jours sur la manière de donner un nouvel élan aux paroisses du Brabant wallon. Nous avons réfléchi en profondeur aux questions évoquées dans ce fascicule. Comment être à travers nos paroisses, une Église de proximité, fraternelle, joyeuse de sa foi, qui propose largement le Christ et rayonne de l'Évangile au cœur d'une région et d'une province en pleine mutation ? Il est apparu que prendre le chemin des Unités pastorales pouvait être une façon féconde pour notre Eglise de répondre à sa vocation missionnaire : être davantage en communion les uns avec les autres et prendre ensemble des initiatives renouvelées pour donner à ceux qui nous entourent le goût de vivre ou de recommencer à vivre à la suite du Christ !

1. Les Unités pastorales de paroisses en Brabant wallon

Pour favoriser cet élan missionnaire par une plus grande collaboration entre les 170 paroisses de notre vicariat, nous avons pris l'option d'établir des **Unités pastorales**¹³. En Brabant wallon, on appelle « *Unité pastorale* » **plusieurs paroisses qui, de façon officielle et stable, travaillent ensemble dans un certain nombre de domaines de la pastorale**. Pour cela, elles se donnent des objectifs communs et unissent leurs forces (personnes ressources, moyens variés, propositions déjà existantes, etc.) en vue de mieux remplir la mission évangélisatrice de l'Église. Quand les conditions sont localement réunies (voir le deuxième fascicule de ce document), une Unité pastorale est créée, reconnue officiellement et son Conseil envoyé en mission par l'évêque auxiliaire, en accord avec l'archevêque.

¹³ Cette appellation est officielle depuis une bonne douzaine d'années. Elle a l'avantage d'insister sur l'« unité » entre paroisses sans supposer leur fusion. Les évêques de Belgique se sont mis d'accord à leurs dernières sessions de travail (21.1.14 et confirmé le 24.1.17) pour adopter ce terme.

2. Quels objectifs pastoraux pour les Unités pastorales ?

L'Unité pastorale se fonde sur une volonté de collaboration mutuelle entre plusieurs paroisses **chaque fois que cela permet de proposer la foi et de l'expérimenter avec plus de qualité et de sens.**

Par exemple :

- ***En ce qui concerne l'annonce de la foi et la formation chrétienne :*** la coordination de l'initiation à la foi des enfants, même si une part des activités se déroule dans les différentes paroisses de l'Unité pastorale - la mise en place de groupes « Grandir dans la foi » pour les 11-13 ans après la confirmation - la création des « Pôles-Jeunes »¹⁴ demandés pour les + 13 ans - le lien avec les mouvements de jeunesse et les écoles - une équipe du catéchuménat des adultes - la mise en route de groupes interparoissiaux de lecture biblique (par ex. les groupes *Lire la Bible*) - des activités de première annonce (les divers parcours *Alpha* et autres) - des conférences de carême - des activités de formation à la foi pour adultes - des espaces de réflexion et de débats divers - des soirées conviviales et interactives pour la préparation au mariage ou avec les parents qui demandent un baptême dans les diverses paroisses de l'Unité pastorale, etc.
- ***En ce qui concerne la célébration et de la prière :*** vivre ensemble certaines liturgies plus signifiantes : entrée en carême - semaine sainte - célébration œcuménique - vigile de Pentecôte - sacrement de réconciliation - confirmations... Organiser à plusieurs paroisses des rencontres d'initiation à la prière, des « dimanches autrement » (comme on appelle chez nous ces matinées de catéchèse communautaire intergénérationnelle), etc.
- ***En ce qui concerne les liens de communion et la diaconie :*** porter ensemble le souci des personnes isolées, âgées, malades - la pastorale des maisons de repos - la pastorale des funérailles et des familles en deuil - des espaces d'écoute - la coordination des diverses formes de solidarité (campagnes de *Vivre ensemble, d'Entraide et Fraternité, de Missio, de Justice et Paix* - la solidarités ici et au loin -

¹⁴ *Les Pôles-Jeunes - Une option pastorale en Brabant wallon*, Document d'orientation pastorale pour le Vicariat du Brabant wallon n° 1, septembre 2013.

le souci des pauvretés, des exclusions, des réfugiés... - un lien avec les aumôneries de prison - la collaboration avec les aumôneries hospitalières de la région - la collaboration avec des associations locales, etc.)

➤ **Une Charte pastorale commune :**

Pour concrétiser la collaboration des paroisses au sein de l'Unité pastorale, les curés des différentes paroisses et leurs collaborateurs rédigent une « **charte pastorale** » commune : une sorte de cahier des charges de tout ce qui sera désormais porté en commun. Les engagements pastoraux qu'elle stipule seront régulièrement évalués, réactualisés et complétés. Le fascicule 2 de ce document apporte une série de précisions concernant cette Charte Pastorale.

3. Une aventure spirituelle vécue en coresponsabilité.

Cette façon de travailler en Unité pastorale demande l'appui et l'engagement de tous, chacun en fonction de sa responsabilité propre. Face aux réticences bien compréhensibles et aux questions légitimes inhérentes à tout changement, il faudra expliquer quelle est la visée profonde de ce projet pastoral et apaiser les craintes qui seront exprimées : il ne s'agit pas d'une fusion des paroisses¹⁵ ni d'une absorption des petites communautés par une plus grande, et encore moins d'une centralisation bureaucratique. Comme il a été dit, chaque paroisse garde son identité, sa vie propre, sa mission d'être « *l'Église au milieu des maisons* » de son village ou de son quartier¹⁶. Ce qui sera mis et réalisé en commun concernera surtout des initiatives nouvelles d'annonce, de célébration et de croissance de la foi, de nouvelles modalités pour partager l'Évangile, de nouveaux projets évangélistes¹⁷.

¹⁵ Cependant, comme cela se faisait dans le passé et c'est fait encore récemment, une fusion de paroisses n'est pas à exclure ici ou là s'il apparaît que cette formule est préférable localement. Il faut cependant tenir compte que nous sommes dans une région encore toujours en pleine expansion démographique et que le nombre de nouveaux habitants augmente de façon très significative chaque année.

¹⁶ Jean-Paul II, *Christifideles Laici*, n° 26.

¹⁷ Cf. Gilles Routier, *Nouvelles paroisses. Chances ou impasse pour l'évangélisation ?* in *Lumen Vitae*, janvier-février-mars 2004, n° 1, p. 105.

Dans les Unités pastorales, les paroisses vivront leur mission à un double niveau :

- **Au niveau de l'Unité pastorale** : les paroisses collaborent entre elles dans un certain nombre de domaines : elles s'engagent à mettre en commun leurs ressources pour porter ensemble des initiatives qui permettent au plus grand nombre de mieux rencontrer le cœur de notre foi et d'en faire l'expérience avec plus de saveur et d'intensité.
- **Au niveau local** : chaque paroisse, dans la possibilité de ses ressources propres, répond au mieux à sa mission au plan des quartiers ou du village afin d'y être une présence d'Église de proximité. Répétons ce qui est dit plus haut : « *même les paroisses les plus petites ont un rôle irremplaçable d'« avant-postes » ecclésiaux et missionnaires* » (Partie I, 3).

Pour réaliser au sein de l'Unité pastorale cette mission partagée, on fera appel à la « coresponsabilité » de tout le Peuple de Dieu : aux dons reconnus ou encore cachés de beaucoup, à leur expérience et leurs compétences, à l'enthousiasme de leur foi. Les laïcs le feront en communion avec les prêtres, les diacres et les animateurs pastoraux nommés par l'évêque au service de l'Unité pastorale.

Les personnes consacrées, dans la diversité des vocations qu'on connaît dans l'Église aujourd'hui, les membres des mouvements de vie chrétienne, tous pourront apporter la richesse des intuitions spirituelles dont ils vivent et le charisme de leur communauté. Je les invite tout spécialement à porter ce projet pastoral dans leur prière.

Je voudrais associer à ce projet les personnes malades, ceux et celles qui sont limités dans leur action. Ils peuvent apporter tout l'appui de leur prière, de leur amitié et de leur communion à ce renouveau.

4. L'indispensable collaboration entre prêtres.

Le Brabant wallon connaît encore un nombre important de prêtres. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres diocèses où les Unités pastorales ne peuvent être confiées qu'à quelques prêtres voire au seul curé, chez nous, mettre des paroisses ensemble, c'est mettre ensemble plusieurs prêtres.

La création des Unités pastorales dans notre Vicariat va leur demander d'accentuer entre eux une collaboration fraternelle, une répartition des services à rendre en fonction des charismes de chacun et des nécessités locales. C'est la chance - et la grâce - de pouvoir vivre davantage leur mission « **en presbyterium** ». Le Concile Vatican II insiste sur ce lien de fraternité sacramentelle qui unit les prêtres avec leurs évêques mais aussi entre eux. Cette « unité de consécration et de mission » les invite à avoir les uns avec les autres une relation de coopération : « Tous visent le même but : construire le Corps du Christ ; en notre temps surtout, cette tâche réclame des fonctions multiples et des adaptations nouvelles »¹⁸.

Dans les Unités pastorales, il y aura donc plusieurs prêtres, avec des missions particulières réparties entre eux, sans raideur ni monopole étroit. En ce qui concerne leur ministère au sein de l'Unité pastorale, ils sont sous la responsabilité du « prêtre responsable de l'U.P. » qui est nommé par l'évêque. Cette collaboration ne sera pas que fonctionnelle. Elle demande de faire équipe en veillant à la qualité de leurs relations fraternelles, en ayant ensemble des temps de prière et de ressourcement, des moments vécus en commun. Le prêtre responsable de l'UP y sera particulièrement attentif : cette convivialité est non seulement précieuses pour les prêtres ; elle est aussi une manière interpellante de rendre visible cette « unité parfaite que le Christ a voulu établir entre les siens, afin que le monde croie que le Fils a été envoyé par le Père » comme le souhaitait Vatican II dans son Décret sur le ministère et la vie des prêtres¹⁹.

¹⁸ Vatican II, *Presbyterorum ordinis*, n° 8.

¹⁹ Ibidem, n° 8 citant Jn 17,23.

Comment s'y prendre concrètement ?...

Pour garder ce projet des Unités pastorales dans une même communion, entre elles et avec l'évêque, les Unités pastorales seront suivies par l'adjoint(e) de l'évêque auxiliaire chargé(e) des UP et son équipe. Cette **équipe d'accompagnement des Unités pastorales** a pour mission d'accompagner la création des Unités pastorales encore à venir ; de veiller au suivi et à une évaluation permanente de ce chantier pastoral ; d'encourager et de conseiller ; d'assurer une formation permanente des divers acteurs qui portent la responsabilité des Unités pastorales.

En dialogue avec le Conseil du Vicariat, cette équipe a rédigé le second fascicule de ce document : il traite des étapes à parcourir pour mettre en place une Unité pastorale. Il précise aussi la mission des instances qui veillent à leur vitalité et à leur animation.

Je remercie tous ceux et celles qui ont collaboré à ce « chantier » des Unités pastorales et qui continuent de s'y impliquer avec enthousiasme et créativité.

Confions ces Unités pastorales au Seigneur, notre unique Pasteur. Pétrarque écrivait ceci à un évêque de ses amis : « *Pour réussir, vouloir ne suffit pas. Encore faut-il désirer avec ardeur* »²⁰. Que l'Esprit-Saint nous donne donc de son ardeur. Lui qui est Esprit de création et de communion, qu'Il nous entraîne dans une collaboration heureuse, joyeuse et inventive en paroisse et entre paroisses. Et en *élargissant l'espace de notre tente*²¹, ouvrons ensemble de nouveaux espaces à l'annonce de l'Évangile !

Wavre, 16 mars 2017

+ Jean-Luc Hudsyn

²⁰ Pétrarque, *Lettre à Dionigi da Borgo San Sepolcro*.

²¹ Isaïe, 54,2.

VICARIAT DU BRABANT WALLON
CHAUSSEE DE BRUXELLES, 67
B 1300 WAVRE

010/235.260 - secretariat.vicariat@bwcatho.be
www.bwcatho.be